

*Siège social : chez Monsieur Jean Pierre Greciet
11 Rue Dodds – 29200 BREST*

*Secrétariat : Monique Salaiin-Le Baut –
Guernevez – 29460 LOGONNA DAOULAS*

Site Internet : <http://www.tiralarcbretagne.fr/>

ELECTION AU COMITE REGIONAL DE BRETAGNE DE TIR A L'ARC

Assemblée générale du 26 février 2017

APPEL A CANDIDATURE

Conformément aux statuts adoptés par l'assemblée générale extraordinaire du 12 novembre 2016, les élections du 26 février seront par scrutin de liste.

Les listes comportant 15 noms ainsi qu'un programme pour l'olympiade à venir devront être adressés **PAR COURRIER** au secrétariat du comité régional au plus tard le 26 janvier 2017. Un accusé réception par mail sera envoyé.

Les listes devront être conformes aux statuts (extrait ci-dessous).

Ne sont pas éligibles :

- Les personnes de moins de 16 ans au jour de l'élection,
- Les personnes de nationalité Française ou étrangère condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales,
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif.
- Les personnes non licenciées le jour de l'élection au sein d'une association membre du comité régional,
- Les personnes ayant fait l'objet de mesure disciplinaire dans les organismes de première instance dans les 5 ans précédant la date de l'élection.

Chaque liste de 15 noms doit comprendre au moins un médecin et avoir une représentation féminine d'au moins 25 %.